



Écrit par Echo du Mardi le 17 septembre 2021

Il y a quarante ans, la France abolissait la peine de mort. Le 17 septembre 1981, Robert Badinter, garde des Sceaux, plaidait brillamment contre la peine de mort devant l'Assemblée nationale qui vota, le lendemain, l'abolition par 363 voix contre 117. À l'époque, la France n'était que le 35ème pays du monde à tourner le dos à la sentence capitale dans sa justice pénale. Mais depuis cette date et grâce au mouvement abolitionniste mondial, 73 nouveaux pays ont passé le cap. Aujourd'hui, 108 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes et 144 l'ont aboli en droit ou en pratique selon [Amnesty International](#), soit plus de deux tiers des pays du monde.

Comme le montre notre carte, le dernier tiers qu'il reste à convaincre est principalement localisé en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Les [pays qui exécutent le plus de condamnés](#) dans le monde étant la Chine, l'Iran, l'Égypte, l'Irak et l'Arabie saoudite. La peine de mort est rare en Europe et dans les Amériques - à l'exception notable de la Biélorussie, du Guyana, de Cuba et des États-Unis. Les derniers pays à avoir aboli la peine de mort sont la Guinée (2016), la Mongolie (2017) et le Tchad (2020).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)